

Ecrit par le 9 février 2026

Réseau Quartier d’Affaires : un succès qui essaime de ville en ville



Avec le lancement de ses clubs de Bourges et Manosque le mois dernier ainsi que ceux de Montpellier et Arles avant l’été, le réseau Quartier d’Affaires compte désormais plus d’une trentaine de clubs* en France. A contrepied des réseaux uniquement axés sur le business, ce dernier entend aussi mettre en avant la convivialité et le plaisir de la rencontre au cœur de son action. Avec un autre atout, l’interconnexion entre les clubs afin d’offrir le maximum d’échanges entre ses membres.

« Notre particularité est de proposer à nos membres la possibilité de découvrir tous les clubs du réseau, insiste Jérémy Piallat, président et fondateur de Quartier d’Affaires. Comme tous les réseaux d’affaires nous nous recommandons entre nous mais, au-delà, nous souhaitons créer de l’émulation, du partage d’expérience et de l’entraide. Que les gens apprennent à mieux se connaître. »

Ecrit par le 9 février 2026

Prenant la forme d'un journal économique à son origine en 2010, Quartier d'Affaires est exclusivement devenu un réseau d'entrepreneurs à partir de 2015 en se développant principalement au début sur le bassin de vie d'Avignon puis le Vaucluse et le Grand Sud.

« Un état d'esprit qui m'a marqué. »

Loïc Merlin

« C'est un réseau que j'ai découvert un peu par hasard, reconnaît [Loïc Merlin](#), dirigeant de LM Consult, une société basée à Vedène spécialisée dans le conseil et tout particulièrement la vérification de la taxe foncière pour les locaux professionnels. A la base, je suis adhérent depuis 2018. J'ai accroché de suite avec le principe d'avoir le temps de discuter avec les gens, de ne pas avoir de contraintes comme on peut le voir dans d'autres réseaux. Et puis il y a eu le Covid... A ce moment-là, Jérémy a proposé de nombreuses visioconférences dans une période qui était très floue. Où les entrepreneurs ne savaient pas trop comment cela allait se passer et que les informations étaient diffusées au compte-gouttes. Grâce à ses visios avec des avocats fiscalistes ou bien encore la banque de France, nous avons pu bénéficier de beaucoup de conseils. Au final, de nombreuses entreprises ont pu avancer plus efficacement dans un contexte anxiogène. C'est cet état d'esprit qui m'a marqué. »

Ecrit par le 9 février 2026



Ecrit par le 9 février 2026



Ecrit par le 9 février 2026

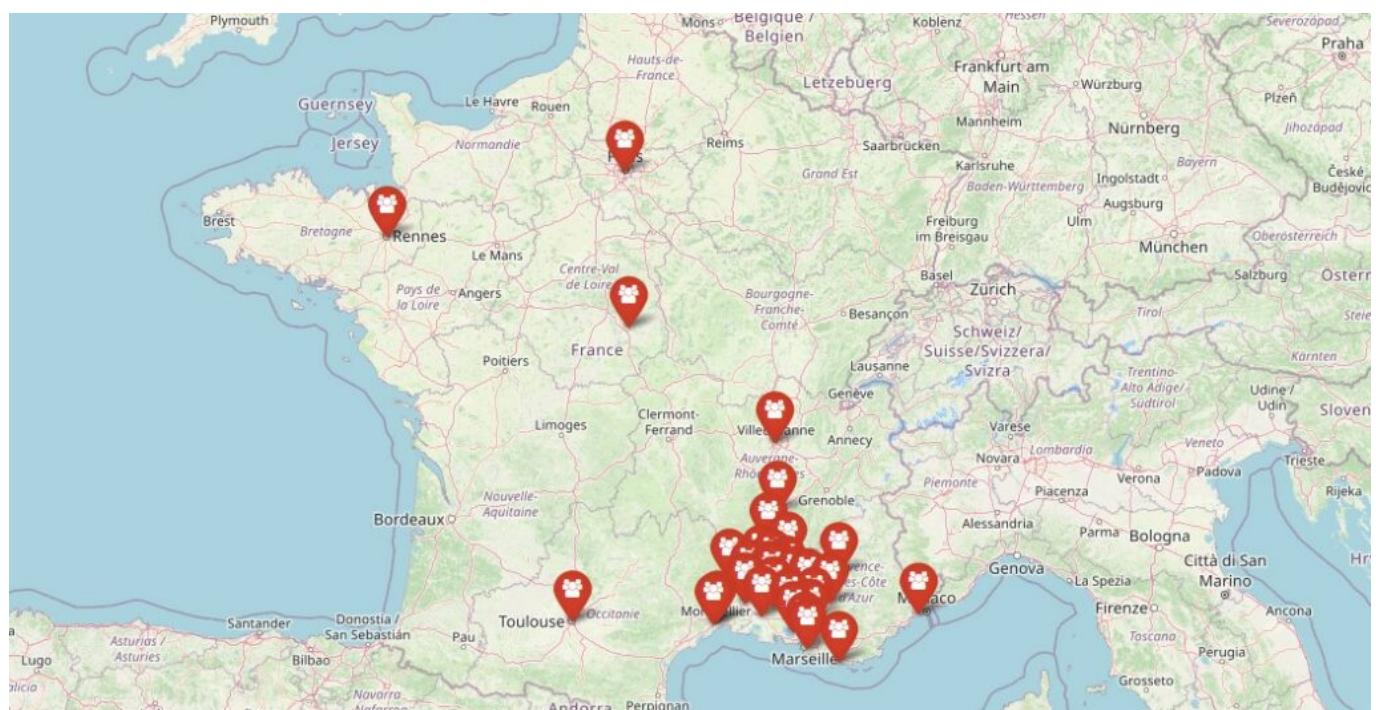
Visite d'entreprise chez Roche Bobois. Crédit : DR

Proposer de l'humain

Suite à cette période de confinement, Quartier d'Affaires essaime à Apt, Orange puis Aix-en-Provence. Une période où Loïc Merlin, qui a une véritable appétence pour les réseaux, et Jérémy Piallat mettent ensemble en place un process pour les animateurs.

« Aujourd'hui, je collabore au suivi des animateurs et du développement, précise Loïc Merlin. Mon rôle consiste à accompagner les animateurs et les former afin de savoir comment créer un club, le gérer et en assurer le suivi. Cela peut être à un rythme hebdomadaire, tous les 15 jours... C'est en fonction des personnes, mais l'objectif c'est de ne pas les laisser seuls. Cela s'inscrit dans l'ADN de Quartier d'Affaires qui consiste à proposer quelque chose de très simple, de très humain. Car nous nous adressons à des chefs d'entreprise qui ont des boîtes à faire tourner comme nous, donc on sait ce que c'est d'avoir des contraintes. »

« Tous ceux qui contribuent au développement de Quartier d'Affaires ainsi que nos animateurs de clubs sont des chefs d'entreprise ou des indépendants, insiste Jérémy Piallat. Ils prennent sur leur temps personnel et ce sont des personnes qui vivent de leur travail par ailleurs. Même si le réseau leur est utile à eux-mêmes pour développer leur activité, ils donnent beaucoup de temps aux autres. Ils ne vivent cependant pas de ça, cela nous a paru essentiel. La promesse de Quartier d'Affaires, c'est vraiment de créer du lien avec d'autres dirigeants et d'élargir son réseau. Pour cela nous avons tout un tas de formats de rencontres qui le permettent. »



Créé en Vaucluse, le réseau, qui compte plus d'une trentaine de clubs en France, poursuit son essor

Ecrit par le 9 février 2026

vers le reste de l'Hexagone. Crédit : DR

Plus de 800 événements annuels

Aujourd'hui, le réseau s'articule autour de plusieurs formats de rencontre. Le format phare ce sont les rencontres tous les 15 jours, entre midi et 14 heures, dans un lieu convivial (hôtel, restaurant, golf) où chez les adhérents pour des visites de leur entreprise avec un traiteur sur place. Il y a aussi des conférences à thème mensuelles lors de matinales petit-déjeuner (8h30 à 10h30) ou lors de brunch (12h à 13h30). Des rendez-vous ponctués par un tour de salle poursuivi ensuite par des échanges autour d'un buffet.

« Les matinales, c'est un format particulièrement demandé par artisans les artisans qui interviennent sur des chantiers. Cela leur évite de couper la journée », précise Jérémy Piallat.

Enfin, il y a des rencontres interclub régionaux ou départementaux à un rythme trimestriel. Au programme de ces événements : grand cocktail, rapide prise de parole et mise en avant des animateurs.

« Cela permet de travailler à l'interconnexion des clubs puisque là, tous les membres de tous les clubs sont invités », poursuit le créateur du réseau.

En tout, la trentaine de club de Quartier d'Affaires proposent plus de 800 rencontres annuelles à ses adhérents.

S'extraire du quotidien et soutenir son territoire

« Nous voulons une grande mixité au sein de nos clubs avec des TPE et PME mais aussi de plus grandes entreprises, insiste Jérémy Piallat. Nous avons beaucoup d'entreprises d'artisanat de 7-8 salariés, des sociétés de services aussi et 25% de nos adhérents comptent plus de 20 collaborateurs. Nous avons aussi des entreprises de 150 salariés. Bien sûr, nous n'avons pas le PDG à chaque réunion. En revanche, ils se servent de nous pour trouver des fournisseurs ou dénicher le bon artisan afin d'intervenir dans leurs locaux. Ce sont des gens qui viennent parce qu'ils ont la volonté de s'inscrire dans le territoire et qu'ils veulent faire travailler les boîtes du coin. C'est ce qu'ils viennent chercher dans Quartier d'Affaires.

Ecrit par le 9 février 2026



Une soirée grand format aux Fines Roches à Châteauneuf-du-Pape. Crédit : Quartier d'Affaires/DR

« Adhérer à un réseau de chef d'entreprise c'est un acte de bonne gestion. »

Jérémy Piallat, président fondateur de Quartier d'Affaires

« Mais en tant que chef d'entreprise, ceux-là ont aussi compris qu'il fallait avoir du recul sur les choses, poursuit Jérémy Piallat. Qu'aller à un déjeuner une fois tous les 15 jours, cela permettait de sortir la tête du guidon, de s'extraire du quotidien, de partager des expériences. Et c'est là que les idées émergent. C'est quand on échange avec les autres, notamment sur les problèmes que les autres ont pu déjà connaître, car nous n'avons pas les solutions à tout. Beaucoup de gens viennent pour cela, pour confronter les expériences dans la convivialité. C'est une tendance forte, surtout depuis l'isolement que les entrepreneurs ont pu vivre pendant la période Covid. Adhérer à un réseau de chef d'entreprise c'est donc un acte de bonne gestion. »

La force de l'interconnexion

Quartier d'Affaires ne se contente pas d'essaimer les clubs les uns après les autres. L'objectif est aussi de sortir les chefs d'entreprise de leur isolement.

Ecrit par le 9 février 2026

« Notre stratégie, c'est que tous les clubs soient à 30 minutes les uns des autres, détaille Jérémie Piallat. Et quand on adhère à l'un de nos clubs on peut aussi aller visiter les autres clubs au moins une fois. Aujourd'hui, notre réseau c'est 30 clubs interconnectés, mais à terme nous ambitionnons d'en avoir plus d'une centaine, voire deux au moins par département sur l'ensemble de la France. »

« Qui va créer son réseau tout seul ?, interroge Loïc Merlin. Développer un réseau cela prend du temps et c'est compliqué, nous le savons tous. Donc, avoir la possibilité d'aller visiter les autres clubs, c'est assez rare dans l'offre des réseaux. Ici, c'est vraiment ce qui a fait la différence. »

Présentation lors d'une soirée au Castel à Villeneuve-lès-Avignon.

L'école des patrons

« Nous aimerais que Quartier d'Affaires cela soit aussi l'école des patrons, insiste Jérémie Piallat. Parce que les patrons de TPE, PME, ils n'ont pas tous fait HEC, des écoles de management ou une maîtrise de droit. Certain n'ont pas fait d'études du tout. Mais ce sont des excellents professionnels qui savent qu'ils ne savent pas tout et qu'ils peuvent apprendre des autres. Et apprendre des autres, c'est ce que nous faisons tout le temps en mettant en avant ce qui fait notre ADN c'est à dire créer de la bienveillance et ne pas avoir de contraintes pour faciliter les rapports entre les gens. »

« Notre force c'est que nous sommes des chefs d'entreprise comme l'ensemble de nos adhérents, complète Loïc Merlin. Nous sommes confrontés à la même réalité : la trésorerie, aller chercher des clients, l'Urssaf... Tout le quotidien d'un entrepreneur. Venir à Quartier d'Affaires, c'est avoir un moment où l'on sait que l'on va souffler un peu, que l'on va trouver des réponses à ses questions et, surtout que l'on n'aura pas de pression. Nous avons suffisamment d'obligation pour ne pas rajouter du stress aux gens. »

« Notre slogan cela pourrait être : venez avec plaisir, conclu Jérémie Pialat. Le plaisir c'est très important car nous avons déjà assez d'impératifs dans la vie personnelle et professionnelle. »

« Le réseau, c'est merveilleux. »

Au final, le fondateur de Quartier d'Affaires l'affirme : « Il faut faire partie d'un réseau. Le réseau, c'est merveilleux. Peu importe le réseau, c'est ce qui fait la différence entre un entrepreneur qui réussit et un pour qui cela est plus difficile. Je suis convaincu que la différence, c'est le réseau. Il y a le travail, évidemment. Il y a le bon sens, le sérieux, la constance, la persévérance, mais son réseau c'est essentiel. Allez où vous voulez, mais soyez curieux et ne restez pas seuls. »

Laurent Garcia

*Aix-en-Provence, Alpilles, Apt, Arles, Bagnols-sur-Cèze, Baronnies-Ventoux, Bourges, Carpentras, Grand Avignon, Lyon, Luberon, Manosque, Marseille-Centre, Marseille-Nord, Montélimar, Montpellier-Nord, Nice, Nîmes-Métropole, Orange, Paris, Pertuis, Rennes, Saint-Jean-De-Védas, Salon-de-Provence, Sisteron, Toulon, Toulouse, Uzès, Valence, Vedène et Villeneuve-Les Angles.

Ecrit par le 9 février 2026

Rentrée : la CPME 84 fait part des inquiétudes des entrepreneurs vauclusiens



Première organisation patronale, la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse a fait sa rentrée afin d'aborder les sujets, tant nationaux que locaux, qui préoccupent les entrepreneurs du département. Avec, en tout premier lieu, les problématiques de recrutement, d'inflation ou bien encore de fiscalité.

« Le premier grand sujet est celui des difficultés de recrutement, constate Bernard Vergier, président de la CPME 84. Malgré un taux de chômage en baisse à l'échelle nationale, trop d'entreprises peinent à

Ecrit par le 9 février 2026

recruter, trop de postes sont vacants sur l'ensemble des secteurs d'activités mettant en difficulté le développement et l'activité de nos structures.

« Tous les jours, on doit reconstruire nos équipes » reconnaissait d'ailleurs [Aurélie Panattoni](#), directrice générale de l'Ibis Styles Avignon-Sud qui accueillait cette conférence de presse de rentrée de la première organisation patronale du département. Confronté, lui aussi, à ces problèmes d'effectif, [Paul Alexander Campbell](#), directeur du Château de Mazan expliquait pour sa part qu'il avait dû faire venir du personnel d'Inde ! Des difficultés qui ne se limitent plus aujourd'hui à l'hôtellerie et la restauration mais aussi au BTP, à l'industrie, aux professions juridiques et comptables, aux services, à l'architecture, aux commerces...

« Beaucoup de PME freinent leurs investissements car ils n'ont pas les ressources humaines », poursuit le président de la CPME 84.

« L'apprentissage est le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises. »

Bernard Vergier, président de la CPME 84

Soutien sans faille à l'apprentissage

Afin notamment de faire face à ces difficultés de recrutement le président de la CPME de Vaucluse rappelle tout l'importance de l'apprentissage qui permet de mettre le pied à l'étrier des salariés de demain.

« L'apprentissage doit continuer à être soutenu, insiste-t-il. Cela sera apparemment le cas jusqu'à la fin du quinquennat à hauteur de 6 000€ pour la première année du contrat même si l'on peut regretter sa suppression durant la deuxième année. Il reste le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises en leur donnant une formation concrète, en travaillant sur les savoir-être ainsi que sur la valeur 'travail'. »

« Les conditions d'indemnisation de l'assurance chômage doivent être resserrées, avec une incitation plus rapide à reprendre un emploi. »

Un nouveau rapport au travail ?

Mais pour le président de la CPME 84, au-delà des problèmes de recrutement, la réforme des retraites a surtout soulevé un enjeu majeur de notre société : l'évolution du rapport au travail.

« Un sujet sur lequel la CPME va continuer de proposer des solutions et de négocier avec les partenaires sociaux et les pouvoirs publics, pour sortir enfin les PME de l'ornière des difficultés de recrutement », explique Bernard Vergier qui constate un changement du rapport à l'emploi ainsi que des difficultés de recrutement qui se sont accélérées depuis le Covid.

Ecrit par le 9 février 2026

Il poursuit : « il faut le dire, parce que certains choisissent encore le chômage de complaisance, les conditions d'indemnisation de l'assurance chômage doivent être resserrées, avec une incitation plus rapide à reprendre un emploi, comme c'est le cas dans la plupart des autres pays européens. »

Multiplication des obstacles pour les entrepreneurs

Mais pour la CPME de Vaucluse cette rentrée réserve également d'autres obstacles pour entrepreneurs du département.

« Bien d'autres épreuves continuent à être rencontrées pour nos chefs d'entreprise patrimoniaux : les prix de l'énergie qui restent élevés, une inflation ayant une répercussion générale et durable sur le prix des matières premières, les défis environnementaux et leurs financements qu'ils sont urgent d'accélérer face au réchauffement climatique, un marché de l'immobilier en panne et des taux de crédits à la hausse inédite sur ces deux dernières années ainsi qu'une fiscalité générale loin de s'infléchir, certainement en conséquence du 'quoi qu'il en coûte' activé durant la période Covid. »

« Il est impératif de maintenir la trajectoire de baisse des impôts. »

Sur la fiscalité, l'organisation aux 252 mandats patronaux locaux estime « qu'il est impératif de maintenir la trajectoire de baisse des impôts en supprimant, comme cela aurait déjà dû être fait en 2023, la dernière tranche de CVAE (*Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises*). La maintenir, contrairement aux engagements pris, serait un bien mauvais signal envoyé aux entreprises françaises qui souffrent d'un déficit de compétitivité lié aux impôts de production qui représentent 3,8% du PIB contre 1,7% en moyenne européenne. »

Des mesures pour le pouvoir d'achat des salariés

Le pouvoir d'achat préoccupe ainsi tout particulièrement la CPME 84 qui rappelle « que le glissement annuel de l'indice des prix à la consommation s'élève en avril 2023 à 5,9%, après 5,7% en mars » et que « l'inflation se situe ainsi pour le onzième mois consécutif sur un plateau autour de 6%. En juillet 2023, les prix à la consommation ont augmenté de 4,3% sur un an. »

Pour répondre à cet enjeu, la CPME a activement contribué à la réussite de l'Accord national interprofessionnel (ANI) des partenaires sociaux sur le partage de la valeur en entreprise, conclu en février 2023, insiste le président Vergier. Cet accord vise à mieux associer les salariés aux performances des entreprises, notamment dans les TPE/PME. Le projet de loi transposant l'accord a été adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale. Deux mesures visent à généraliser les dispositifs de partage de la valeur : Les entreprises de moins de 50 salariés pourront mettre en place à titre volontaire un dispositif de participation de branche ou d'entreprise pouvant être moins favorable que la formule légale. A partir du 1er janvier 2025, les entreprises de 11 à 49 salariés devront mettre en place au moins un dispositif de partage de la valeur dès lors qu'elles sont profitables. »

Maintenir le cap contre la solitude du dirigeant

Pas découragé pour autant le président de la CPME rappelle que son organisation, ses membres, et, au-

Ecrit par le 9 février 2026

delà, tous les entrepreneurs du département « se démènent pour garder le cap, pour continuer à innover, investir et recruter. Mais pour cela, les chefs d'entreprise doivent être écoutés, entendus et soutenus par les pouvoirs publics et les élus locaux. Ces derniers doivent impérativement tenir compte des problématiques en tout genre de nos entrepreneurs sur le terrain. Ne l'oublions pas, sans entreprises privées, pas de recettes fiscales, pas de création de richesses, pas d'investissement, pas de redistribution ni d'aides sociales et enfin pas de financement des infrastructures publiques. »

Afin de coller au plus près du quotidien des entrepreneurs locaux, la CPME entend poursuivre le rythme de ses rendez-vous réguliers. Près de 60 événements par an sont organisés : visites d'entreprise, petits-déjeuners thématiques, réunions, conférences, formation, webinaires, after-work, speed dating business, pitch party digitale... (voir les 3 encadrés en fin d'article). Pour cela, l'organisation aux 900 adhérents directs s'appuie tout particulièrement sur ses 'Pôle Jeunes' et 'Pôle Femmes' ainsi qu'à son équipe de permanents.

« A chaque problème, il y a bien souvent un dispositif pour le résoudre, précise [Jérémy Piallat](#), président du Pôle jeunes de la CPME 84. Encore faut-il le savoir. C'est pour cela que nous sommes là. »

« Cette dynamique est aux services de nos membres », insiste Bernard Vergier. Avec 800 dossiers de formation montés chaque année, la CPME de Vaucluse est ainsi l'un des points les plus importants de France en matière de Service d'aide à la formation (point d'accueil Agefice).

« Nous accompagnons les dirigeant dans les domaines juridique, du pré-recrutement, de l'immobilier d'entreprise, des garanties bancaires (SOMUDIMEC), de l'assurance chômage privée des chefs d'entreprise (GSCC)... Autant d'outils et de solutions qui nous permettent de lutter contre l'isolement du chef d'entreprise. »

L.G.

Visite d'entreprise : A la découverte du Mas Caron

Dans le cadre de ses visites d'entreprise, la CPME 84 propose de découvrir, mardi 26 septembre, le Domaine du mas Caron à Caromb. Une exploitation viticole bio, créée en 2015 par deux citadins passionnés et orientée oenotourisme. La visite se déroulera notamment en présence de Thierry Vaute, président des vignerons indépendants du Vaucluse, et de [Marie Flassayer](#), directrice générale de l'ODG AOC Ventoux.

Mardi 26 septembre. 9h30 à 11h30. Domaine du mas Caron. 1 187, route de Carpentras. Caromb. Parking gratuit sur place. Possibilité de co-voiturage.

Rendez-vous limité aux 50 premières inscriptions (une personne par structure). Inscription et renseignements : contact@cpme84.org - 04 90 14 90 90 - www.cpme84.com

Formation juridique avec le cabinet Barthélémy

La CPME 84 et le cabinet spécialisé en droit social avignonnais, Barthélémy Avocats, s'associent pour proposer une nouvelle formation juridique sur le thème : 'Incapacité, inaptitude d'origine professionnelle et rupture du contrat de travail'. Ce stage a pour vocation de donner les clés juridiques et pratiques permettant de gérer au mieux la relation contractuelle avec le salarié en arrêt de travail pour maladie ou victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle de la période de suspension du contrat à son éventuelle rupture. La formation, animée par [Maître Hélène Quilichini](#), intègre les profondes

Ecrit par le 9 février 2026

évolutions introduites par la loi travail du 8 août 2016 et les ordonnances Macron du 22 Septembre 2017 ainsi que les dernières jurisprudences en la matière.

Mardi 3 octobre. 8h30 à 12h30. Au siège de la CPME 84. 4-6, avenue de la Reine Jeanne. Avignon. Parking gratuit. Contact : 04 90 14 90 90 - contact@cpme84.org - www.cpme84.com

Finale départementale des Trophées des entrepreneurs positifs aux Fines Roches

C'est le jeudi 5 octobre prochain que la 4^e édition de la finale départementale des Trophées régionaux des Entrepreneurs Positifs la CPME de Vaucluse se déroulera au Château des Fines Roches à Châteauneuf-du-Pape. A cette occasion les prix de la Créativité, du Courage, de l'Eco-responsabilité, de la Solidarité, de la Bienveillance et de la Persévérance seront décernés parmi les 31 candidats de cette édition 2023 réalisée en partenariat avec le cabinet KPMG Avignon. La grande finale régionale se tiendra ensuite le 16 novembre à Marseille.

Jeudi 5 octobre. 18h à 20h30. Hostellerie du Château des Fines Roches. 1 901, route de Sorgues. Châteauneuf-du-Pape. Parking gratuit sur site.

Evénement limité aux 120 premières inscriptions : contact@cpme84.org - www.trophees-cpmesud.fr